

Positiones juris civilis et canonici.

Numéro d'inventaire : 1979.30633

Auteur(s) : Guillaume Chareau

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Le Havre)

Imprimeur : Jean-Claude Pyron

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création : 1771

Description : Une feuille composée de deux moitié collées ensemble. Estampe dans la partie supérieure. Cadre ornemental avec texte dans la partie inférieure. Importantes taches brunâtres en plusieurs endroits, notamment près du bord supérieur. Le bord gauche est dégradé. Le papier est froissé et déchiré le long des pliures médianes. Le verso a été renforcé au moyen de ruban adhésif.

Mesures : hauteur : 1070 mm ; largeur : 772 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses de droit civil et de droit canon que doit soutenir Guillaume Chareau, du Havre, le mardi 24 décembre 1771, à la faculté de droit canon, pour l'obtention du baccalauréat. Les articles de droit civil traitent des legs, ceux de droit canon de la mise en dépôt des biens, et notamment des bénéfices ecclésiastiques. L'estampe représente les actions de grâce des Hébreux après le passage de la Mer Rouge, avec dans un cartel la dédicace "Fluctibus imperanti". Moïse se tient près des eaux refermées, à la surface desquelles on voit les débris de l'armée du pharaon. Le cadre ornemental est composé de balustres avec un entablement, de roseaux et de deux lions.

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.